

# Formalités Administratives

Pour faciliter toutes les formalités administratives, l'État met à votre disposition de nombreux sites permettant :

- \* De télécharger ou d'imprimer les formulaires administratifs à jour,
- \* D'effectuer le paiement en ligne de vos Impôts, Taxes et Amendes,
- \* D'acheter en ligne les timbres pour votre passeport

En cas de problème, vous pouvez aussi nous contacter :

- \* utilisez [notre formulaire de contact](#) ou utilisez nos coordonnées en [page d'accueil](#).

## **Cas particulier de la Carte nationale d'identité et du Passeport :**

- \* Pour ces deux documents, la démarche peut-être initialisée en ligne mais la demande doit être finalisée dans une mairie disposant du matériel pour relever les données biométriques
- \* Pour en savoir plus : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI>